

LE JOURNAL DE SERCHES

Journal communal d'information

4^{ème} année – N° 15 – 4^{ème} trimestre, novembre 2011

gratuit ne peut être vendu

Le mot du Maire

J'ai toujours souhaité que les débats au sein du conseil municipal soient constructifs. Ainsi, lors des réunions, les échanges ne manquent pas afin de réduire les dépenses et de gérer les travaux considérés urgents. Si le chantier de la toiture de l'église est en cours, un nouveau chantier se prépare à court terme et concerne celui de l'éclairage public. L'économie d'énergie, la rénovation de l'éclairage public, une mauvaise répartition de la lumière dans des lieux connus nécessitent une réflexion globale. La Sicaé et l'Useda apportent leurs connaissances techniques et nous aident considérablement dans nos réflexions. Nous ne manquerons pas de revenir régulièrement sur cet important sujet. En attendant, vous trouverez un article consacré à ce thème dans ce journal.

Le service de la voirie départementale a pris de nouvelles dispositions à l'échelle du département suite aux fortes précipitations neigeuses de l'hiver dernier. En cas de nouvelle crise, je souhaite une plus forte mobilisation sur la commune pour aider au déneigement en cas d'absence de moyens mécaniques.

Une recrudescence des cambriolages est signalée par la gendarmerie de Soissons. Sans sombrer dans la psychose, je demande néanmoins à chacun de rester très vigilant et solidaire, afin de lutter contre ce fléau.

Gardons notre moral au beau fixe, les fêtes de fin d'année arrivent !

BK

Campagne sucrière

D'après les prévisions de Tereos, les transports de betteraves vers la sucrerie de Bucy-le-Long devraient se terminer dans les premiers jours de janvier 2012.

La société Tereos, leader sur le marché du sucre, annonce pour la récolte 2011/2012 une campagne betteravière abondante et longue de 118 jours, soit une semaine de plus que l'année passée. Cette saison, les prévisions de rendement sont estimées à 95 tonnes de betteraves par hectare. A titre indicatif, en 2010, un camion chargé de betteraves représente l'équivalent de 5,5 tonnes net de sucre, contre 3,5 tonnes en 2000.

Pour produire 1,5 kg de sucre ou 1 litre d'alcool ou de bioéthanol, il faut récolter 1 m² de betteraves (sources : Tereos, vous et nous, la lettre des élus/octobre 2011).

Tarif TAD

Depuis le 1er octobre 2011, le carnet de 10 tickets de TAD est passé de 10,80 à 11 euros. Les carnets en vente en Mairie peuvent être réglés par chèque ou en espèces.

Journées européennes MH

Une quinzaine de communes des cantons de Braine et Vailly-sur-Aisne, ont participé aux journées européennes du

patrimoine les 17 et 18 septembre dernier. A cette occasion, les portes de l'église furent ouvertes au public l'après-midi du samedi et toute la journée du dimanche. Une quarantaine de visiteurs eurent le plaisir de découvrir les curiosités de ce monument, bâtiment communal, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1927. Grâce à la documentation disponible sur place, les visiteurs ne manquèrent pas de remarquer la présence à l'intérieur de l'édifice de nombreux meubles et objets anciens encore en place.

Ce fut l'occasion, pour les Serchois, de découvrir certaines curiosités méconnues à leurs yeux.

Dépôt de pain

Un service de proximité existe depuis peu à Acy. Le bar-tabac-presse « le Golden » propose, sur réservation la veille, la vente de pain le mercredi jour de fermeture de la boulangerie Brédillon d'Acy. On peut également trouver des recharges de téléphone mobile, des timbres-poste ainsi que quelques produits d'épicerie.

Réservation du pain auprès de Laurent Ancien, « le Golden » : 03 23 73 37 40.

Quartet Jazz'Pots

Samedi soir 17 septembre 2011, le quartet Jazz'Potes a mis le feu dans la petite église de Serches en interprétant une douzaine de grands classiques du jazz New Orleans. Dès les premiers sons de la trompette et du saxophone

accompagnés par les percussions et rythmés par le son grave du souba, des discrets mouvements de mains ou de jambes se percevaient parmi les spectateurs. Rapidement, les mouvements devenaient moins cachés si bien qu'à la fin du second morceau (un "Royal garden blues" bien ficelé) le public ne cacha pas sa joie ni son bonheur à l'écoute de grands classiques. Si les titres échappaient à certains novices, en revanche les airs rappelaient bien des souvenirs car ils furent souvent revisités par Louis Armstrong ou Sydney Bechet.

Le répertoire couvrait un ensemble de marches, de blues et de ragtime qui, pour le public, évoqua, la Nouvelle Orléans, le bayou du Mississippi, la musique noire. On put apprécier en final le petit clin d'œil à la France, grande admiratrice de jazz - d'où la profusion de festivals -, avec une merveilleuse adaptation "des copains d'abord" de Brassens.

Un public toutefois moins nombreux que pour les deux spectacles précédents mais avec un plus grand nombre de jeunes, enfants et adolescents parmi lesquels certains ont été agréablement surpris par le rythme et les sons dégagés par nos quatre compères. La prestation de ces derniers - deux heures de musique - a été récompensée par une *standing ovation* offerte en retour par le public.

Cette soirée chaleureuse et rythmée nous a été proposée par la Mairie de Serches dans le cadre des Journées portes ouvertes des monuments historiques. La recette sera versée au profit de la restauration de la toiture du chœur de l'église.

Renards en fête

Comme chaque année s'est déroulé le dernier week-end de septembre sous une météo très clémente et dans une très bonne ambiance, les traditionnels concours

organisés par l'association « Les renards en fête ». Le concours de boules en doublettes formées a réuni 41 équipes. Toutes sont reparties avec leur filet garni. Le tir à la carabine dont l'épreuve a duré jusqu'au dimanche matin a connu une plus faible participation que les années précédentes avec 27 participants. Durant la matinée du dimanche, les personnes présentes ont pu déguster le traditionnel sandwich au hareng fumé.

Les membres de l'association remercient les participants de ce week-end.

Eclairage public

Depuis de nombreux mois, l'équipe municipale réfléchit sur l'épineux dossier de l'éclairage public (voir JdS précédents). Cette question soulève différents problèmes. Nous avons déjà évoqué le souci de maîtriser la consommation énergétique et de contrôler les coûts de l'électricité en forte hausse. De plus, l'interdiction de l'éclairage blanc entrant en vigueur en 2015 génère une nouvelle contrainte, le remplacement des ampoules et de certaines lampes anciennes. Les gaz de constitution des ampoules blanches seront désormais proscrits.

Face à ces problèmes, le Maire a demandé aux techniciens de la Sicaé et de l'Useda un diagnostic sur l'état de notre réseau d'éclairage public. Il en ressort un constat édifiant d'une part sur la vétusté des installations des hameaux et d'autre part sur l'obsolescence de 33 lampes dans la perspective de 2015.

A la demande du Maire, Virgile Langinier, technicien de la SICAE est venu exposer au conseil municipal, le 23 septembre, les problèmes techniques et évoquer les améliorations possibles au niveau de l'éclairage public.

En l'état actuel, la programmation des coupures nocturnes



Le quartet Jazz'Pots en concert dans l'église de Serches. Photo : Bruno Robert.

commandées par horloge astronomique est possible uniquement sur l'axe central du village et aussi, après intervention technique, sur les rues de la Grenouillère et du Necvin. La régulation de l'éclairage nocturne des hameaux passe par des modifications plus importantes sur les boîtiers de commande.

Après travaux, l'éclairage pourrait passer de 100 W (en vigueur sur la rue principale depuis 2001) à 75 W (en vigueur entre la Mairie et l'église depuis 2009), ce qui permettra également de faire des économies d'énergie.

Décoration

Une surprise attendait les convives lors du vin d'honneur offert à l'issue de la cérémonie du 11 novembre dernier. Dorothée Marié, porte-drapeau féminin bien connue depuis quatre ans (voire le JdS n° 2) a été décorée par le président de l'Union des anciens combattants Acy-Serches-Vénizel, Roger Marié, également porte-drapeau et dans le civil, père de la récipiendaire.

Cette décoration récompense quatre années de service durant lesquelles Dorothée Marié a fait preuve d'une présence constante lors des nombreuses cérémonies commémoratives.

L'assistance, forte d'une quarantaine de personnes, a apporté son soutien par des applaudissements chaleureux. Puis Madame le Maire a remercié, au nom de la commune de Serches, Dorothée pour son dévouement.

Limites haie

À la sainte-Catherine tout bois prend racine. Nous sommes nombreux à planter des arbres, et des haies dans nos jardins. Afin d'éviter les problèmes de voisinage en raison de plantations arbustives effectuées trop près des habitations, clôtures, murs ou limite de parcelles, il semble bon de rappeler quelques règles. Il convient de respecter les distances de la limite séparative. Celles-ci sont

de 0,50 m minimum pour un arbuste dont la hauteur n'excèdera en aucun cas 2 m. Pour un arbre dont la hauteur sera supérieure à 2 m cette distance du retrait sera d'au moins 2 m. Les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite ont l'obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain. Lorsqu'un arbre tombe chez un voisin, le propriétaire de l'arbre en assume les dégâts. Pour un arbre fruitier, si une branche d'arbre porteuse de fruits franchit les limites de propriété, les fruits appartiennent au voisin lorsqu'ils sont tombés naturellement au sol. Sources site : laviemunicipale.fr

Repas des anciens

Vingt-huit personnes se sont réunies dans la salle communale dimanche 16 octobre afin de participer au traditionnel repas des anciens. C'est toujours avec plaisir que la municipalité accueille cet événement annuel. Tout avait été mis en œuvre pour être en adéquation avec le thème retenu cette année, « au fil de la pierre ». Le magnifique décor de table évoquait ce matériau dont la présence locale contribue au charme de notre village, jusqu'au superbe menu créé par Céline la secrétaire de mairie et même le discours de madame le Maire. Tous les convives ont apprécié amuse-gueules et desserts maison concoctés par quelques membres du conseil. Au côté du Maire, siégeait le doyen de l'assemblée, Daniel Cartigny, avec ses 90 printemps. Les anciens ont passé en revue une liste de mots et d'expressions du soissonnais qu'ils exprimaient dans leur jeunesse et qui ressurgissent encore à l'occasion. Un moment d'émotions en regardant un album de photos en noir et blanc qui retraçait la vie du village dans les années 60/70. Encore une journée sympathique passée en joyeuse compagnie.

Opération brioches

Comme chaque année, les bénévoles ont répondu présents afin de participer à la traditionnelle opération brioche les 8

& 9 octobre derniers au profit de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés).

Brigitte Naval, Patrick Tassin, Romaric Poulet et cette année Bernard Cerveaux ont arpenté sous la pluie, les rues de Serches afin de récolter des fonds destinés à l'APEI. Cette année, la recette sur notre commune présente une légère baisse, il faut dire que la météo n'était pas de la partie.

Sur les 100 brioches confectionnées par le boulanger d'Acy, seules 85 ont été vendues.

Récemment, l'APEI a acquis une partie de l'ancienne clinique de la Roseraie à Soissons. Les 343 euros récoltés sur Serches, mis en commun avec le reste des dons, permettront l'aménagement de 19 nouvelles places d'accueil.

Plan neige

À l'occasion d'une réunion tenue à Chassemy le 25 février sous la présidence du conseiller général du canton de Braine, Ernest Templier, la voirie départementale a dévoilé son plan neige hiver.

Deux ans après l'initiative serchoise (cf. Le renard Enchanté n° 20, p. 5), le département a élaboré un plan définissant les axes prioritaires en cas de situation exceptionnelle.

Les services départementaux ont tiré les enseignements de cet épisode neigeux et ont mené une réflexion sur les stratégies et les moyens à mettre en œuvre.

Le responsable de la voirie départementale, unité de Soissons, a dévoilé le projet de désenclavement des communes. L'idée étant de dégager au moins un axe majeur jusqu'à l'entrée de l'agglomération. A charge pour la commune de procéder par ses propres moyens au dégagement de ses axes internes.

Aux anciens présents dans la salle, qui évoquaient leurs hivers les plus durs, François Jeanson, responsable de l'unité de Soissons, a rappelé, données historiques à l'appui, qu'avec 18 jours de neige consécutifs, le département a vécu en 2010 des conditions météorologiques uniques.

Ce plan prévoit un désenclavement de toutes les communes du département en cas de précipitations neigeuses exceptionnelles.

Actuellement, aucune confirmation écrite concernant la mise en œuvre de ce plan n'est parvenue en Mairie. Le Conseil général de l'Aisne a signé une convention avec le monde agricole afin de mobiliser les moyens mécaniques pour le déneigement.

En attendant, avec l'arrivée de l'hiver, il appartient à chacun de prendre ses dispositions afin d'éviter les désagréments. C'est le moment de monter ses pneumatiques adaptés pour l'hiver. Le sel de déneigement ayant un impact négatif sur l'environnement (les nappes phréatiques,...) doit être correctement utilisé. Par exemple, il n'agit pas en l'absence de passage sur une route ou si la température est trop basse.

Cartes en mains

Les adhérents de l'association « Cartes en mains » créée le 4 avril 2011 (voir JdS n° 13) se réunissent chaque vendredi de 14 h à 18h à la salle des associations à Serches. La belote, le tarot et un goûter partagé sont appréciés de tous les participants. L'association est ouverte à tous. Venez rencontrer les adhérents et jugez de la convivialité. Président : Jean-Claude Maréchal d'Acy - Trésorier : Claude Brunet de Serches. Informations au 03 23 72 35 66.

Vigilance cambriolage

Olivier Lefebvre, chef d'escadron de la compagnie de gendarmerie de Soissons a informé les Maires des communes que la circonscription de Soissons connaît une forte hausse des cambriolages dans les résidences principales. L'ensemble des témoignages recueilli au cours des enquêtes permet de mieux cerner le mode opératoire des malfaiteurs.

Ceux-ci exercent auparavant un repérage. Ils démarchent en proposant des services, tels l'élagage ou la récupération de métaux par exemple. Les journées plus courtes leur permettent de connaître l'occupation ou non d'un lieu grâce à l'éclairage.

Les cambriolages se déroulent pour la plupart en journée en l'absence des occupants et avant la tombée de la nuit. Les habitations isolées, en entrée ou sortie de village sont les cibles principales des voleurs, la fuite est ainsi plus aisée.

Ils recherchent surtout des bijoux, des numéraires, mais pour autant ils ne négligeront pas ordinateurs, appareils photos et pièces de collection. Il ne leur faudra pas moins de 5 minutes pour retourner une maison.

Il s'agit d'une délinquance itinérante qui se fond dans le paysage, femmes, enfants audacieux et furtifs qui s'introduisent généralement par l'arrière des habitations sans laisser de traces.

Pour se protéger, il faut fermer portes et portails lors d'absence. En cas de départ pour quelques jours, la brigade de gendarmerie peut être prévenue, elle passera afin de surveiller la maison. Les voisins informés peuvent également veiller aux mouvements suspects à proximité de l'habitat.

En cas d'une présence ou d'un comportement jugé anormal, il faut composer le 17 ; cette action a permis l'arrestation en flagrant délit de 32 personnes depuis le 1er janvier 2011.

Elections 2012

En 2012 auront lieu les élections présidentielles. Les personnes souhaitant voter et n'étant pas encore inscrites sur la liste électorale de la commune doivent se présenter en mairie impérativement avant fin décembre pour procéder à leur inscription. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois seront demandés pour l'inscription.

Édité par la Mairie de Serches (Aisne).



Dorothée Marié décorée par Roger Marié président de l'Union des anciens combattants Acy-Serches-Vénizel. Photo : Nicolas Richard.